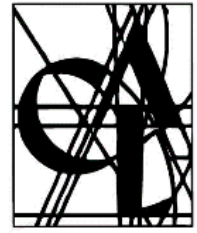


Cercle Artistique de Luxembourg

Salon 2025 du 1er au 16 novembre 2025

Tramsschapp, Limpertsberg - 49, rue Ermesinde - Luxembourg



Bulletin de Candidature

3 oeuvres individuelles

Titre ☐ Mme ☐ M.

Nom : Prénom : Pseudonyme :

Souhaitez-vous figurer dans le catalogue sous votre: ☐ Nom ☐ Pseudonyme

Adresse : Rue No : Code postal : Lieu :

Tel fixe ou portable :

Adresse E-mail : Site internet de l'artiste :

Coordonnées bancaires : Compte IBAN : BIC :

Lieu de Naissance : Date de Naissance (jj/mm/année) : Nationalité :

Etudes spécialisées (publiées dans le catalogue du Salon)

Expositions et réalisations les plus importantes (sur maximum les 3 dernières années) / (publiées dans le catalogue du Salon)

Prix et distinctions (publiées dans le catalogue du Salon)

Type d'œuvre proposée: 3 œuvres individuelles (voir règlement)

Liste des œuvres proposées:

No	Titre	Technique*	Poids **	Format en cm (H x L)	Prix de vente

Merci de bien vouloir respecter la numérotation indiquée des œuvres inscrite dans le bulletin, lors du dépôt des œuvres.

* Acrylique, Aquarelle, Crayons, Fusin, Gravure, Huile, Pastel, Sculpture, Photographie, Techniques mixtes, autre ...

** en kg si supérieur à 5 kilos

Descriptif des œuvres (destiné au jury et au guide):

Dispositions d'accrochage précis si nécessaire:

Le bulletin de candidature dûment rempli, **ainsi que les photos des œuvres proposées (qualité des photos: 300 dpi, taille ca. 1mb par œuvre)**, sont à renvoyer à l'adresse du CAL - BP 366 - L-2013 Luxembourg ou bien via le site internet du CAL (cal.lu) ou via l'adresse mail du CAL (cal@vo.lu).

Aucune information renseignée dans le bulletin ne pourra être modifiée, à partir du moment où l'artiste est sélectionné pour le Salon.

Le droit d'inscription de 25€ est à régler au moment de l'envoi du bulletin, sur le compte bancaire suivant:

Cercle Artistique Luxembourg, LU63 1111 0214 9154 0000, Code BIC: CCPLLULL

avec la communication suivante: *droit d'inscription Salon 2025 + "votre nom"*.

Les frais de participation pour les artistes sélectionnés seront pris en charge à titre exceptionnel par la Ville de Luxembourg.

Toutes les œuvres exposées sont proposées à la vente au prix indiqué par l'artiste ci-dessus. Un pourcentage de 25% (membres du CAL, carte de membre préalablement payée) respectivement 35% (non-membres) sera déduit du prix de vente et reviendra au CAL. Les œuvres doivent avoir un dispositif d'accrochage. Des frais de manipulation extraordinaire sont à charge du participant.

À joindre:

- votre photo-portrait de bonne qualité (dimensions de la publication 41 mm H x 53 mm L) (photoportrait: 300 dpi, taille ca. 1mb)
- copie scannée de la carte d'identité/passeport ou le cas échéant une copie scannée du certificat de résidence.

- ☐ **Je confirme avoir réglé le droit d'inscription (25€).**
- ☐ **Je confirme avoir pris connaissance du règlement et notamment de son art.8, et je l'accepte.**
- ☐ **Je garantis au CAL détenir tous les droits de propriété intellectuelle y compris les droits d'auteurs attachés aux œuvres remises et avoir respecté tous les éventuels droits de propriété intellectuelle y compris les droits d'auteur d'autres personnes dans la production de ces mêmes œuvres.**
- ☐ **Je confirme être responsable du contenu inscrit dans mon bulletin de candidature.**

Date et Signature

imposer un max de lignes

imposer un max de lignes

imposer un max de lignes

imposer un max de lignes

imposer un max de lignes